

**Syndicat Mixte de Pays du Lomont
Commission NTIC du 12 septembre 2008**

Frédéric Barbier			Présent
Claude Perrot			présent
Benoit Carrey			Excusé
François-Edouard Blanc			Excusé
Pierre Verpillot			Excusé
Céline Munnerot			Présent
Olivier Vircondelet			Présent
Laurence Berthet			Présent
Patrick Toulet			Présent
Nicolas Pouhin			Excusé

1- Ouverture de la Commission

La commission NTIC propose au Conseil Syndical que ces réunions soient ouvertes à d'autres personnes que les élus du Syndicat. Elle propose :

- que les personnes ayant participé par le passé aux réflexions sur le développement touristique dans le Pays du Lomont soient contactées.
- que les partenaires institutionnels que sont les Communautés de Communes du Vallon de Sancey et de Saint Hippolyte puissent participer.
- que chaque maire des communes adhérentes soit sollicité pour présenter une personne qualifiée de sa commune.

Il est enfin rappelé que le conseil syndical devra définir le fonctionnement de cette commission « ouverte » dans son règlement intérieur.

2- fréquence des réunions

Afin de relancer les projets en cours, et d'engager les réflexions pour l'avenir, Il est souhaitable en début de mandat de se voir un peu trop souvent que pas assez. Un rythme d'une réunion toutes les 3 semaines est envisagé. Compte tenu de l'emploi du temps des uns et des autres Il semble toutefois difficile d'arrêter la programmation de chaque réunion à un jour fixe de la semaine. La réunion suivante sera fixée systématiquement lors de la réunion en cours. La prochaine réunion de la commission tourisme est programmée au :

Jeudi 9 octobre à 19H00 en mairie de Pont de Roide

3- Projet en cours

3.1 Formation informatique

Une opération est en cours sur la Communauté de Communes des Balcons du Lomont et sur la Commune de Pont de Roide. La commission propose d'examiner la possibilité d'étendre ces formations informatiques sur l'ensemble du territoire.

Un retour d'expérience sera fait sur les deux opérations en cours à la fin du mois de novembre.

Les deux opérations sont un peu différentes l'une de l'autre.

Le CC des balcons du lomont s'est équipée de 10 ordinateurs portables. Chaque formation regroupe 2 personnes par ordinateur et se déroule sur 7 séances d'une durée de 1H30. Actuellement 97 personnes sont inscrites dans ces formations.

A Pont de Roide, la formation sera assurée à partir des équipements informatiques du collège, matériel qui présente l'inconvénient d'avoir un système « fermé » avec une version du système d'exploitation qui n'est pas forcément récente.

Le solution CC des balcons du lomont permet avec des ordinateurs portables dernière génération de former les personnes au matériel qu'elles vont acquérir, et d'être mobile pour tenir des réunions sur différentes communes.

Dans l'éventualité d'étendre cette formation à l'ensemble du territoire, la commission tourisme souhaite sensibiliser les maires des communes en les invitant à se rendre compte de cette opération lors d'une visite à une des formations.

Si le retour d'expérience de cette opération en cours est satisfaisant, la commission propose de recenser les besoins de la population (recours aux bulletins municipaux des communes), de recenser les personnes ressources (bénévolat) possibles sur les communes et le matériel disponible à ce jour pour mettre en œuvre ce type de formation délocalisée.

Une réflexion pourrait être faite sur la reprise du matériel informatique de la CC des balcons du lomont par le SMPL. (participation financière, agrandissement ou renouvellement du parc informatique ?...)

Il semble souhaitable de regarder si une telle opération à l'échelon d'un territoire peut recevoir des Subventions

3.2 Aide informatique à domicile

Comme évoqué lors d'un précédent conseil syndical, une aide informatique à domicile pourrait être mis en œuvre en favorisant l'échange entre fourniture et demande de compétences informatiques via le site web du SMPL et d'un premier questionnaire remis aux participants aux différentes formations.

3.3 E-Car du Conseil Général

Conférer document joint au présent compte-rendu. En complément des formations réalisées, il est possible à chaque commune ou mieux au SMPL de demander le passage de l'E-car sur certaines communes en fonction de l'avancement des formations dispensées.

3.4 Co-voiturage.

Utilisation de l'outil web pour favoriser le co-voiturage dans notre secteur.

Il existe déjà des sites spécialisés, est ce au SMPL de développer son propre système ?

Le travail du SMPL ne serait il pas plutôt de sensibiliser la population au co-voiturage, mais est ce bien une de ses missions du SMPL?

3.5 Mise à jour site web de la CC des balcons du lomont travail toujours en attente de programmation.

3.6 Investissement Haut Débit.

Question : avons nous l'assurance que tous les réseaux et matériels favorisant le haut débit sont bien financés pour l'ensemble de notre territoire dans le projet développé par le SMAU. Proposition d'inviter le responsable du projet du SMAU lors d'une prochaine commission NTIC pour refaire le point sur ce dossier.

3.7 Mise à jour du site du Pays du Lomont

Olivier Vircondelet rappelle toute la difficulté de la mise à jour du site, problème de disponibilité pour cette activité et surtout difficultés à avoir les informations nécessaires à la mise à jour. Cela passe par une plus grande implication des élus, et des personnes concernées sur les communes. Grosse action de sensibilisation à faire pour permettre une meilleure remontée des informations.